

s'affaiblit, paraît tomber en décadence. Les guerres étrangères, les luttes intestines la plongent dans les revers et l'abaissement. Il lui faudra de grands efforts pour se relever.

C. — LES COMMUNES.

On peut assigner aux communes trois origines :

1° La commune romaine, municipalité transmise et perpétuée sans discontinuer à travers les siècles : Arles, Périgueux, par exemple.

2° Les communes fondées autorisées par les chartes des seigneurs, qui voyaient se grouper autour d'eux une population nombreuse. Les seigneurs trouvaient dans les communes un intérêt commercial et financier. La facilité qu'ils eurent à réunir les hommes autour d'eux, la puissance qu'ils en retirèrent, leur firent octroyer à ces bourgs de nombreuses faveurs. Ils les dotèrent de chartes, de privilèges et leur fournirent le moyen de vivre en corps et de se constituer en municipalités.

3° Les communes fondées par résistance. A la suite de luttes violentes, les bourgeois arrachèrent au seigneur, une part de souveraineté et se constituèrent en petites républiques.

Ces deux dernières communes datent du XI^e au XII^e siècle.

L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne ont eu des communes. En Italie, elles ont fondé des républiques ; en Allemagne, des villes libres ; en Angleterre, elles se sont emparées du pouvoir et elles ont formé la Chambre des Communes. Dans ces pays, la destinée des communes a été plus brillante peut-être, mais nulle part la bourgeoisie